




**DOCUMENT A RENDRE ET A AGRAFER AVEC LA COPIE**


2-2) Donner le nom du parasite responsable de la toxoplasmose :

 .....


2-3) Citer trois signes apparents de cette maladie chez l'adulte :

 .....

 .....

 .....


2-4) Préciser pour quelles catégories de personnes le parasite dont parle cet article est-il particulièrement dangereux. Justifier votre réponse.

 .....

.....

.....

2-5) D'après l'article, Citer l'aliment dont une femme enceinte doit particulièrement se méfier .

 .....

**DOCUMENT A RENDRE ET A AGRAFER AVEC LA COPIE**

**Partie 3 : Prévention des risques professionnels**

THEME :

Vous êtes chargé de ranger dans la réserve des cartons, certains de ces colis sont lourds. Vous devez par conséquent adopter des gestes et des postures adaptés à la manutention des charges pour le bon respect des règles d'ergonomie.

3-1) Citer un objectif de l'ergonomie.

.....  
 .....  
 .....

3-2) Citer la partie du corps qui est particulièrement sollicitée lors du transport de charges.

.....

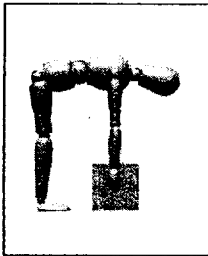
3-3) Indiquer, par une croix, si les positions présentées par ce mannequin sont correctes ou incorrectes, puis justifier votre réponse en quelques mots.

**Position A**



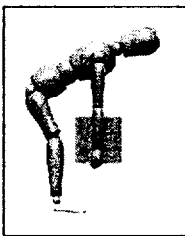
Position		Justification
Correcte	Incorrecte	
		..... ..... ..... .....

**Position B**



Position		Justification
Correcte	Incorrecte	
		..... ..... ..... .....

**Position C**



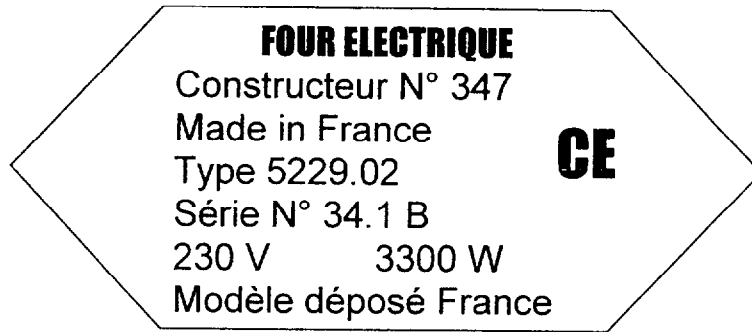
Position		Justification
Correcte	Incorrecte	
		..... ..... ..... .....

**DOCUMENT A RENDRE ET A AGRAFER AVEC LA COPIE**

**Partie 4 : Sécurité des locaux et des équipements professionnels**

THEME :

Vous observez la plaque signalétique (ANNEXE C) figurant derrière le four électrique.



4-1) Préciser sous quelle tension cet appareil doit être utilisé.

.....

4-2) Indiquer la grandeur électrique qui a pour symbole le W.

.....

4-3) Citer trois risques liés à l'utilisation du courant électrique.

.....  
.....  
.....

4-4) Relier chacun de ces dispositifs de sécurité électrique à son rôle.

<b>Prise de terre</b> ●	●	Permet de couper le courant dans toute l'installation.
<b>Disjoncteur</b> ●	●	Permet la coupure du courant dans un seul secteur en cas d'incident.
<b>Fusible</b> ●	●	Permet au courant de partir dans la terre en cas d'incident.

## DOSSIER N° 3

### PARTIE 1

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
Annexe A : Article L'Hôtellerie 13/12/2001	Document 1 : Analyse d'article

THÈME : Madame SERVIER souhaite quitter le restaurant sans préavis. Vous analysez un article de presse afin d'en tirer les conséquences.

#### TRAVAIL À FAIRE : A

Répondre aux questions du Document 1 après avoir consulté l'Annexe A.

### PARTIE 2

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
	Document 2 : Chèque postal

THÈME : Vous réglez une facture par chèque postal.

#### TRAVAIL À FAIRE : B

Compléter le chèque postal du Document pour régler la facture n° 125 de ROMODISCOUNT à PERPIGNAN du 1<sup>er</sup> Juin 2003 d'un montant TTC de 304,50 €. A la place de la signature, indiquer le nom du tireur = OLLIVIER

### PARTIE 3

Annexes à consulter	Documents à rendre avec la copie
Annexe B : Etat des stocks	Document 3 : Fiche de stock (PEPS)

THÈME :

Etablir une fiche de stock.

#### TRAVAIL À FAIRE : C

A partir de l'état des stocks figurant sur l'Annexe B, établir la fiche de stock méthode Premier Entré Premier Sorti (PEPS) sur le Document 3


GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II – Session 2003					
CAP Cuisine – CAP Restaurant	Coef. 4	EP3	Sujet	Durée CAP : 2 h	11/14

**Un nouvel emploi ne dispense pas d'effectuer son préavis :**


*J'ai donné ma démission et je suis tenu à un préavis de 2 mois. Actuellement, je fais mon préavis, mais on vient de me proposer un poste dans un autre établissement. Puis-je partir avant la fin de mon préavis ? (D.M. de Malakof)*

Non ! Ni la loi, ni la convention collective nationale des CHR du 30 avril 1997 ne prévoient la possibilité pour le salarié de ne pas effectuer son préavis sous prétexte qu'il a trouvé un emploi ailleurs en cours de préavis. Toutefois, le salarié peut toujours tenter de négocier avec son employeur pour ne pas effectuer tout ou partie de son préavis. Par exemple, dans votre cas, vous pourriez demander à n'effectuer que 1 mois de préavis au lieu de 2. Mais ce n'est que si votre employeur accepte et vous autorise à n'effectuer qu'une part de votre préavis que vous pourrez quitter l'entreprise avant la fin de celui-ci. Et, dans ce cas, votre employeur ne vous paiera pas pour la période de préavis non travaillée. Par contre, si votre employeur refuse de réduire votre préavis, vous ne pourrez pas cesser de travailler avant la fin de votre préavis, car cela constituerait une faute grave pouvant justifier votre licenciement. Sachez que plus le préavis auquel est tenu le salarié est long (par exemple 3 mois), plus il est facile pour lui de négocier une réduction de préavis avec son employeur. Par ailleurs, sachez qu'en pratique les employeurs acceptent de réduire le préavis du salarié qui le demande car ils savent que ce salarié n'est alors plus motivé pour travailler.

L'Hôtellerie 13/12/2001

 Citer deux moyens de rompre un contrat de travail :


.....  
.....  
.....

 Définir le terme préavis :

.....  
.....  
.....

 Le salarié mis en cause dans l'Annexe A doit effectuer un préavis d'une durée de :

.....  
.....  
.....

 Indiquer la conséquence d'un préavis non effectué :

.....  
.....  
.....


GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II – Session 2003					
CAP Cuisine – CAP Restaurant	Coef. : 4	EP3	SUJET	Durée CAP : 2 h	12/14


# DOSSIER N° 3

Document 2 (Chèque postal) 4 points

Travail à faire B

Document à rendre avec la copie

 **JOUR DE FÊTE,**  
UN FILM DE JACQUES TATI

JACQUES TATI **LA POSTE** 

À RÉDIGER EXCLUSIVEMENT EN EUROS

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE POSTAL NON ENDOSSABLE

à \_\_\_\_\_

PAYABLE EN FRANCE

45 LA SOURCE

COMPTE SCE : 744 10

801

TÉL : 04 73 30 66 02

CHÈQUE N° 02 2626016 B

Alambic  
17 rue de l'Hermitage  
28000 CHARTRES

(23)

**ANNULÉ**

2626016 005010044908 00074441933

GROUPEMENT INTERACADÉMIQUE II – Session 2003					
CAP Cuisine – CAP Restaurant	Coef. : 4	EP3	SUJET	Durée CAP : 2 h	13/14

